

Enquête d'insertion à 12 mois des dispositifs du Conseil régional de Bretagne

SORTANTS 2020



Chiffres clés



88% des répondants
ont obtenu une certification



81% des répondants en emploi déclarent
que ce dernier est en relation
avec la formation suivie



Représentation de l'avenir professionnel
Confiant, optimiste 85%

Taux
de réponse
66%
5 570
répondants

Cette enquête d'insertion est réalisée, à la demande du Conseil régional de Bretagne, par le GREF Bretagne dans le cadre de ses missions d'observation. L'enquête 2021 interroge les stagiaires bénéficiaires du QUALIF Emploi individuel et du QUALIF Emploi Programme.

Parmi les 8 490 sortants, 5 570 ont répondu au questionnaire par mail ou par téléphone.

Les résultats sont présentés sous forme de fiches par domaine de formation ou par dispositif.

Les résultats sont présentés selon la nomenclature des domaines de formation - édition 2015. Une nouvelle version 2022 sera disponible pour les prochains travaux.

Enquête d'insertion réalisée dans le cadre du Chantier 2 du CPRDFOP, « Conforter la démarche d'élaboration des cartes de formation » en lien avec l'objectif opérationnel « Conforter les éléments d'analyse de l'insertion professionnelle, en organisant des enquêtes couvrant l'ensemble des dispositifs de formation »

Bâtiment - Bois

990 sortants → **610 répondants** → **62%**

74% sont en emploi, 12 mois après
la sortie de formation

4% poursuivent une formation

Définitions des termes signalés par

Les niveaux de formation

Le tableau suivant détaille les niveaux de formation en s'appuyant sur le nombre d'années après le Bac et sur le décret n°2019-14 du 8 janvier 2019 instaurant le nouveau cadre national des certifications professionnelles.

Niveau CAP	sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2 nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première). > Niveau 3 (anciennement V).
Niveau Bac	sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme. > Niveau 4 (anciennement IV)
Bac+2	sorties avec un diplôme de niveau Bac+2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.). > Niveau 5 (anciennement III)
≥ Bac+3	sorties avec un diplôme de niveau Bac+3 (licence, licence professionnelle), ou de niveau Bac+4 (Maîtrise, master 1). > Niveau 6 (anciennement II)
≥ Bac+5	sorties avec un diplôme de niveau supérieur à Bac+3 (maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école). > Niveaux 7 et 8 (anciennement I)

Public prioritaire

Le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre de ses politiques, porte une attention particulière à l'accès à la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi. Plusieurs critères sont définis :

- Ne disposer d'aucune qualification ;
- Être en situation de handicap reconnu ;
- Être en demande d'emploi depuis plus de 24 mois ;
- Être âgé de 45 ans ou plus ;
- Avoir réalisé une prestation de la gamme PRÉPA ou bénéficié d'un accompagnement à l'accès à la qualification ;
- Bénéficier des minimas sociaux ;
- Résider dans un Quartier Prioritaire de la politique de la Ville (QPV) ou dans une commune classée en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).

Pour la cohorte 2020, 4 370 sortants relèvent de ces publics prioritaires.

Une certification de niveau supérieur au niveau de départ

Cet indicateur compare le niveau de formation du stagiaire à l'entrée en formation, avec le niveau de la formation qu'il a suivie et validée.

Exemple : un stagiaire qui disposait d'un niveau Bac est considéré comme ayant obtenu une certification de niveau supérieur, s'il valide une formation de niveau Bac+2.



Les sortants de formation en 2020

LE DOMAINE

12% de l'ensemble des sortants en 2020
Tous domaines, tous dispositifs

5 sous-domaines

(en % des sortants du domaine)

Second œuvre	41%
Menuiserie du bâtiment, travail du bois	23%
Chauffage, climatisation	16%
Gros œuvre	13%
Études bâtiment, génie civil	8%

LES DISPOSITIFS

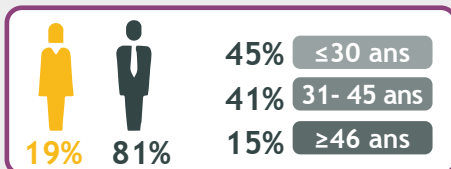
97% QUALIF Emploi Programme
3% QUALIF Emploi individuel

LES FORMATIONS

30 OF (+3 hors Bretagne)
58 formations (+3 hors Bretagne)

LE PUBLIC

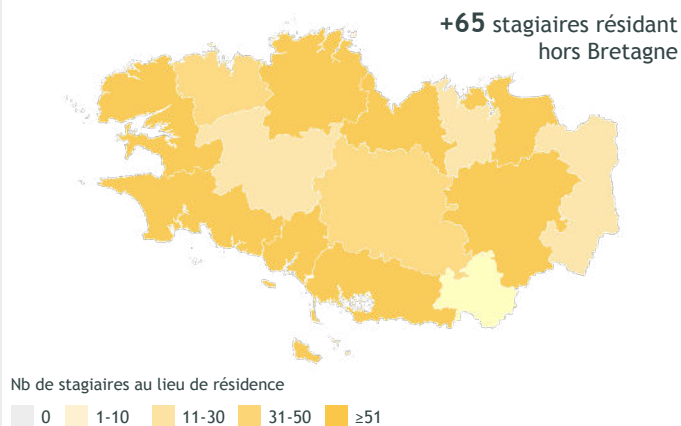
(en % des sortants du domaine)



55% de publics prioritaires ¹

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES SORTANTS (par CTEF)

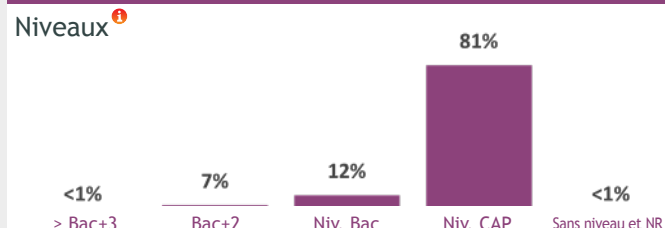
+65 stagiaires résidant hors Bretagne



Top 3 des formations (en effectifs décroissants arrondis par diplôme)

Titre professionnel peintre en bâtiment	100
Titre professionnel plaquiste-plâtrier	60
Titre professionnel agent d'entretien du bâtiment	50

Répartition des sortants selon le niveau de la formation suivie (en % des sortants du domaine)



Résultats de l'enquête

Taux de réponse 62%

CERTIFICATION (en % des répondants du domaine)

88% ont obtenu une certification
Public non prioritaire 93%
Public prioritaire 84%

80% des apprenants préparant une formation de niveau supérieur ¹ à leur niveau de départ l'ont validée

79% des apprenants, sans diplôme à l'entrée en formation, ont validé leur formation

LA FORMATION...

Top 3 des réponses

- 1 Cette formation m'a permis d'améliorer mes compétences professionnelles.
- 2 Le fait de suivre cette formation m'a motivé(e) pour rechercher un emploi.
- 3 Elle m'a permis de renforcer ma confiance en moi.

ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL APRÈS LA FORMATION

84% ont eu au moins un emploi au cours des 12 mois

Parcours d'emploi	Alternance Emploi/chômage	Parcours de formation
Situation de chômage	Situation d'inactivité	Autre

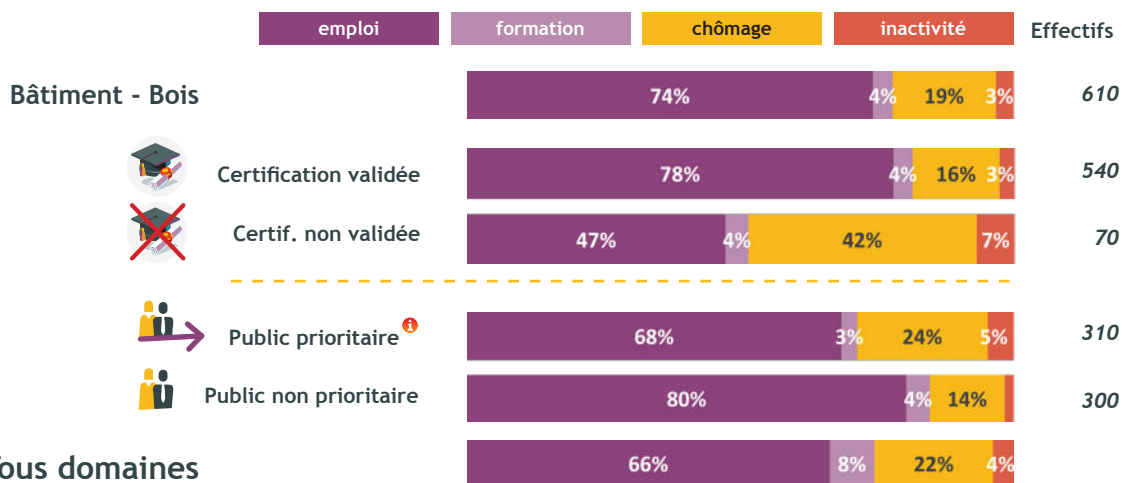
Comment décrivez-vous les 12 mois suivant votre formation ?





Situation 12 mois après la fin de formation

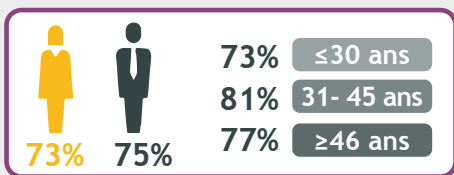
(en % des répondants)



L'emploi 12 mois après la fin de formation

74% des répondants en emploi, soit 460 individus

TAUX D'EMPLOI À 12 MOIS (en % des répondants du domaine)



Lecture :
73% des femmes et 75% des hommes ayant répondu à l'enquête sont en emploi, 12 mois après leur formation.

CONDITIONS D'EMPLOI (en % des répondants en emploi)

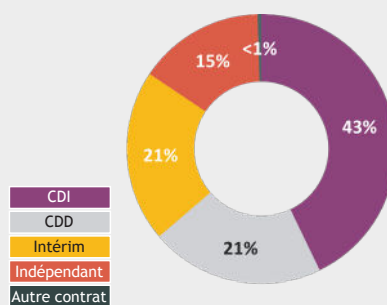


81% considèrent que leur emploi est en relation avec la formation suivie

91% considèrent être employés à leur niveau de qualification.

68% des publics prioritaires ⁱ

Nature du contrat



Temps de travail

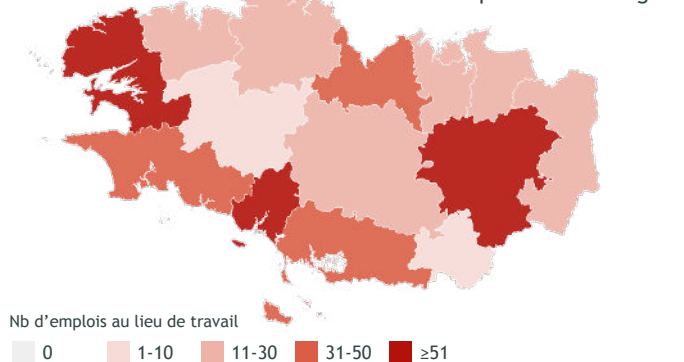


Temps complet 93%

Temps partiel perçu comme subi pour 25% des actifs à temps partiel

LOCALISATION DES EMPLOIS OCCUPÉS (par CTEF)

+50 emplois hors Bretagne



Parmi les répondants à l'enquête

- 72% déclarent que leur situation professionnelle s'est améliorée
- 24% déclarent que leur situation professionnelle est similaire
- 4% considèrent qu'elle s'est dégradée

Représentation de l'avenir professionnel





Tableau détaillé par sous-domaine et formation*

Domaine > sous-domaine > formation	Nombre de sortants	Nombre de répondants	Taux de réponse	En emploi		Poursuite de formation	
				Nombre	%	Nombre	%
Bâtiment - Bois	990	610	62%	460	74%	20	4%
Second œuvre	410	210	52%	150	70%	10	5%
Titre professionnel peintre en bâtiment	100	50	50%	40	67%	<5	6%
Titre professionnel plaquiste-plâtrier	60	30	49%	20	74%	<5	3%
Titre professionnel agent d'entretien du bâtiment	50	30	55%	20	64%		
CAP peintre-applicateur de revêtements	50	20	47%	10	62%	<5	14%
CAP maintenance de bâtiments de collectivités	30	20	89%	20	75%		
Titre professionnel métallier	20	10	43%	10	70%	<5	10%
Titre professionnel couvreur-zingueur	20	10	55%	10	55%		
Menuiserie du bâtiment, travail du bois	230	160	70%	130	78%	<5	3%
CAP menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement	50	40	84%	30	79%	<5	2%
Titre professionnel menuisier poseur-installateur	40	30	64%	20	74%	<5	4%
Titre professionnel menuisier agencier	30	20	59%	10	88%		
Titre professionnel constructeur bois	20	10	55%	10	58%		
CAP constructeur bois	20	20	86%	20	94%	<5	6%
CAP charpentier de marine	20	10	61%	10	45%	<5	9%
CAP charpentier bois	20	10	78%	10	79%		
CAP menuisier installateur	20	10	67%	10	92%	<5	8%
Chauffage, climatisation	160	110	69%	80	73%	<5	3%
Titre professionnel installateur en thermique et sanitaire	40	30	60%	20	68%	<5	4%
Titre professionnel technicien installateur en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables	20	20	73%	20	94%		
CAP monteur en installations thermiques	20	20	89%	10	65%	<5	6%
Titre professionnel technicien de maintenance d'équipements de chauffage, de climatisation et d'énergies renouvelables	20	10	74%	10	79%		
Titre professionnel technicien d'intervention en froid commercial et climatisation	20	10	75%	10	58%		
Installateur.trice, dépanneur.euse et mainteneur.euse des systèmes de chauffage	10	10	77%	10	90%		
Gros œuvre	130	80	62%	60	74%	<5	5%
Titre professionnel maçon	20	10	46%	10	45%		
Technicien du cadre bâti	20	20	74%	10	76%		
Titre professionnel maçon(ne) du bâti ancien	20	10	63%	10	67%	<5	8%
Ouvrier professionnel en restauration de patrimoine	10	10	85%	10	91%	<5	9%
Ouvrier professionnel en éco-construction	10	10	91%	10	80%	<5	10%
Études bâtiment, génie civil	80	50	70%	40	81%		
Conducteur de travaux tous corps d'État - mètreur	20	10	82%	10	86%		

*Sont présentées les formations dont les effectifs de répondants sont ≥10. Les calculs sont effectués sur les effectifs réels et non sur les effectifs arrondis. Les résultats en italique sont indicatifs: ils doivent être interprétés avec prudence du fait des faibles effectifs.

DIRECTRICE DE PUBLICATION

Magalie BIBARD

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Christine LEVESQUE

RÉDACTION

Céline VIVENT et Benoit GAPIHAN

MISE EN PAGE

Audrey BÉNIS

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Adobe Stock et Freepik

PUBLICATION

Décembre 2022

GREF Bretagne



Technopole Atalante Champeaux

91, rue de Saint-Brieuc
35043 RENNES CEDEX

Tél. 02 99 54 79 00 • Fax 02 99 54 00 00

www.gref-bretagne.com



Contrat de plan
Etat-Région



Retrouvez les résultats pour chaque domaine et par dispositif sur

www.gref-bretagne.com